

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

DEBIT DE BOISSONS

CATEGORIE

Le Maire,

(1)

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à⁽²⁾

du

au

à l'occasion de⁽³⁾

Le

Signature,

(1) Nom, prénoms,
profession,
domicile

(2) Indiquer
l'emplacement

(3) Indiquer le
motif

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 49 et

L 49-1-2 du Code des débits de boissons,

Vu les décrets n°92-880 du 26 août 1992 relatif aux dérogations temporaires d'ouverture de débits de boissons dans les installations sportives,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 22 et L 48 du Code des débits de boissons,

Vu les articles L 3332-3 et L 3332-4 du Code de la santé publique,

Arrête :

Est autorisé

à ouvrir un débit exceptionnel et
temporaire de boissons

Catégorie

Le

Le

Le

Le

Le

Jusqu'à heures

à :

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie

, le

Le Maire,

Exemplaire destiné à : Demandeur Gendarmerie Préfecture Mairie